

**AVIS D'APPEL D'OFFRES RELATIF A L' ACQUISITION DE MOBILIERS DE BUREAU POUR LES BUREAUX FONCIERS SOUS-PREFECTORAUX DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA SECURISATION FONCIERE RURALE (PRESFOR)**

**N° F 317/ 2024**

1. La République de Côte d'Ivoire a conclu, le 12 décembre 2023, avec la Banque Mondiale, l'accord n°7432-CI pour le financement du Programme de Renforcement de la Sécurisation Foncière Rurale (PRESFOR), pour la période 2024-2029, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif aux mobiliers de bureau pour les bureaux fonciers sous-préfectoraux dans le cadre du PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA SECURISATION FONCIERE RURALE (PRESFOR) N° F..... / 2024.

L'Agence foncière rurale sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition de mobiliers de bureau pour les bureaux fonciers sous-préfectoraux dans le cadre du PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA SECURISATION FONCIERE RURALE (PRESFOR).

2. Les marchés issus de cette consultation seront passés sur prix unitaires.  
Les travaux sont constitués de cinq (05) lots ci-après :

<b>Lot</b>	<b>Désignation</b>	<b>Délai d'exécution (jours)</b>
<b>1</b>	Acquisition de mobiliers de bureau pour les bureaux fonciers Sous-Préfectoraux dans le cadre du Programme de Renforcement de la Sécurisation Foncière Rurale (PRESFOR) dans les régions du PORO et TCHOLOGO	Quarante-cinq (45) jours
<b>2</b>	Acquisition de mobiliers de bureau pour les bureaux fonciers Sous-Préfectoraux dans le cadre du Programme de Renforcement de la Sécurisation Foncière Rurale (PRESFOR) dans les régions du TONPKI, WORODOUGOU et du BAFING	Quarante-cinq (45) jours
<b>3</b>	Acquisition de mobiliers de bureau pour les bureaux fonciers Sous-Préfectoraux dans le cadre du Programme de Renforcement de la Sécurisation Foncière Rurale (PRESFOR) dans les régions du CAVALLY et de la NAWA	Quarante-cinq (45) jours
<b>4</b>	Acquisition de mobiliers de bureau pour les bureaux fonciers Sous-Préfectoraux dans le cadre du Programme de Renforcement de la Sécurisation Foncière Rurale (PRESFOR) dans les régions de l'AGNEBY-TIASSA, LÔH-DJIBOUA, MORONOU et du N'ZI	Quarante-cinq (45) jours
<b>5</b>	Acquisition de mobiliers de bureau pour les bureaux fonciers Sous-Préfectoraux dans le cadre du Programme de Renforcement de la Sécurisation Foncière Rurale (PRESFOR) dans les régions du SUD-COMOE, INDENIE-DJUABLIN, la ME et du GONTOUGO	Quarante-cinq (45) jours

***N.B : Tout délai supérieur au délai ci-dessus entrainera le rejet de l'Offre. Ces délais ne sont pas cumulatifs.***

3. La passation des marchés sera conduite par Appel d'Offres Ouvert tel que défini dans l'ordonnance n° 2019-679 du 24 juillet 2019, portant le Code des marchés publics à l'article 56, et ouvert à tous les candidats éligibles

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'**Agence Foncière Rurale (AFOR)** et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après de 8 heures 00 minute à 12 heures 30 minute **Temps Universel** et de 13 heures 30 **minutes** à 17 heures 00 **minute** Temps Universel, tous les jours ouvrables.

**Service Passation des Marchés Agence Foncière Rurale (AFOR)**  
**Abidjan, COCODY, Deux-Plateaux 7ème tranche, Quartier Zinsou Rue L 134,**  
Voir Mme. AMBE Tiphaine, Bâtiment Annexe ; Tél : (225) 27 22 50 51 71.

5. Les exigences en matière de qualifications sont : chiffre d'affaires, projets similaires, personnel minimum et matériel minimum (Voir le Dossier d'Appel d'offres pour les informations détaillées).

6. Les candidats peuvent consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres ou le retirer contre un paiement forfaitaire en ligne non remboursable **de trente mille (30 000) francs CFA.**

7. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres seront remises le **vendredi 27 décembre 2024** et ouvertes en présence des représentants des candidats à l'adresse ci-après **le vendredi 27 décembre 2024 à 10 heures 30 minutes Universel à Agence Foncière Rural (AFOR)** Sis à ABIDJAN, II PLATEAUX, 7ème tranche, Quartier Zinsou Rue L 134, **au bâtiment annexe salle de réunion dudit bâtiment** Tél : (225) 27 22 50 51 71

8. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre établie par une banque, un établissement financier ou un tiers agréé par le ministre chargé des finances de la Côte d'Ivoire ou délivrée par une banque établie dans l'espace UEMOA, d'un montant de :

<b>Lot</b>	<b>Désignation</b>	<b>Montant de la garantie d'offres (en FCFA)</b>
1	Acquisition de mobiliers de bureau pour les bureaux fonciers Sous-Préfectoraux dans le cadre du Programme de Renforcement de la Sécurisation Foncière Rurale (PRESFOR) dans les régions du PORO et TCHOLOGO	350 000
2	Acquisition de mobiliers de bureau pour les bureaux fonciers Sous-Préfectoraux dans le cadre du Programme de Renforcement de la Sécurisation Foncière Rurale (PRESFOR) dans les régions du TONPKI, WORODOUGOU et du BAFING	850 000
3	Acquisition de mobiliers de bureau pour les bureaux fonciers Sous-Préfectoraux dans le cadre du Programme de Renforcement de la Sécurisation Foncière	300 000

	Rurale (PRESFOR) dans les régions du CAVALLY et de la NAWA	
4	Acquisition de mobiliers de bureau pour les bureaux fonciers Sous-Préfectoraux dans le cadre du Programme de Renforcement de la Sécurisation Foncière Rurale (PRESFOR) dans les régions de l'AGNEBY-TIASSA, LÔH-DJIBOUA, MORONOU et du N'ZI	450 000
5	Acquisition de mobiliers de bureau pour les bureaux fonciers Sous-Préfectoraux dans le cadre du Programme de Renforcement de la Sécurisation Foncière Rurale (PRESFOR) dans les régions du SUD-COMOE, INDENIE- DJUABLIN, la ME et du GONTOUGO	500 000

La garantie d'offres demeurera valide 30 jours après l'expiration du délai de validité de l'offre. Soit ( 120 jours + 30 jours) = 150 jours.

Si un soumissionnaire produit une garantie d'offres émanant d'une banque étrangère (banque hors UEMOA), celle-ci doit être accompagnée d'une convention signée entre le garant et une banque établie en Côte d'Ivoire ou dans l'espace UEMOA.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de **150 jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

9. Dès la validation de la décision d'attribution des marchés, l'Autorité Contractante publiera dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics et par voie d'affichage dans les locaux de l'Agence Foncière Rurale (AFOR) , la décision d'attribution et tiendra à la disposition des soumissionnaires, le rapport d'analyse de la commission de jugement des offres, ayant guidé ladite attribution, ou en délivrera copie à leur demande et à leurs frais.

10. Les marchés issus du présent Appel d'Offres seront soumis aux formalités de timbres d'enregistrement et à la redevance de régulation (0,5% du montant HT du marché) aux frais du(des) titulaire(s).

11. Le présent appel d'offres est soumis aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment à l'Ordonnance n° 2019-679 du 24 juillet 2019 portant Code des marchés publics et ses textes d'applications.